



COMMUNIQUÉ

A69, prendre une autre voie !

Le Sne-FSU solidaire des grévistes de la faim qui dénoncent un projet climaticide

Le 24 septembre, Thomas Braille a été délogé par les forces de l'ordre de l'arbre dans lequel il séjournait depuis une dizaine de jours, pour dénoncer le projet d'autoroute A69. Lui et d'autres militant.es continuent toujours leur grève de la faim. Voire la prolongent par une grève de la soif suicidaire !

Le Sne-FSU se déclare solidaire de ce combat contre un projet d'autoroute qui lui semble à plusieurs titres inutile et inadapté aux défis du climat et de perte de biodiversité qui doivent être relevés et dont le pôle ministériel de la transition écologique et de la cohésion des territoires, de la transition énergétique et des transports doit être le fer de lance.

Ce projet autoroutier se base sur l'éternelle idée du "désenclavement", créateur d'emplois, permettant une liaison plus rapide d'une demi-heure entre Castres et Toulouse. Castres se retrouverait encore plus qu'aujourd'hui une ville de la banlieue toulousaine, sauf peut-être pour les usager.es de la route qui refuseraient de prendre une autoroute payante et qui verraient leur temps de parcours allongé !

Rien ne vient étayer concrètement les bénéfices économiques. Les projections de trafic du futur concessionnaire restent faibles pour une autoroute. De quoi se poser la question de l'utilité de cette nouvelle infrastructure qui n'a de sens que si l'activité économique de Castres passe par un afflux plus important de poids-lourds.

Le Haut Conseil pour le Climat le rappelle : en 2022, les transports sont le premier émetteur de CO2 en France avec 32 % des émissions ; 131 Mt éqCO2, dont 121 Mt éqCO2 rien que pour la route. Alors que le gouvernement dévoile sa politique de planification écologique, comment ne pas s'interroger sur la pertinence de ce modèle de développement et son impact désastreux sur le climat ?

Si des alternatives en termes de déplacement pour les Castrais et les Castraises existent, elles ont été balayées d'un revers de la main. Le ferroviaire ? Pas assez de trains, d'arrêts, de fret... Plutôt que réorganiser et renforcer le ferroviaire, le choix du tout routier est fait par l'Etat. Réaménager la RN 126 ? Bien que deux fois moins coûteux que l'autoroute, cela pèserait intégralement sur le budget de l'Etat ! Lequel fait alors le choix d'un projet qui coûtera plus cher à l'usager.e, alors même que la Cour des Comptes dénonce régulièrement les dérives financières de ce type de montage.

Et cela c'est sans compter les avis consultatifs de l'Autorité Environnementale et du Conseil National de protection de la Nature. Ce dernier dénonce la contradiction entre ce projet et les engagements nationaux en termes de perte de biodiversité et d'artificialisation des sols. Malgré l'application de mesures d'évitement, de réduction et de compensation, ses conséquences restent lourdes sur le paysage, l'environnement sonore et surtout les continuités écologiques.

Pour le Sne-FSU, il est temps de prendre la question des transports à bras-le-corps dans une perspective multimodale, la seule qui permette de faire coïncider les besoins sociaux de nos concitoyens, les mesures nécessaires à la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre et la protection de la biodiversité. La voiture électrique comme le verdissement du transport routier ne peuvent être un élément de réponse au changement climatique qu'accompagnés d'une décroissance du parc automobile et routier comme des projets d'infrastructure autoroutière.

Renoncer, c'est faire preuve de courage. Monsieur le ministre des transports et Monsieur le Président de la République, un moratoire s'impose !

Contact presse :

Maxime CAILLON – 06 71 51 17 61

Véronique CARACO-GIORDANO – 06 69 31 37 36

Bagnolet, le 10 octobre 2023